

Les Faits Marquants de la 17e Conférence des Parties à la CNULCD : Jeudi 20 août 2026

Un ciel plus dégagé et un lieu de réunion plus sec ont accueilli les participants à la quatrième journée de la 17e session de la Conférence des Parties à la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (COP 17 de la CNULCD). Dans la matinée, un dialogue ouvert avec la société civile a eu lieu, au cours duquel les participants ont pu s'informer sur les actions nécessaires pour soutenir les pratiques de gestion durable des terres (GDT) des éleveurs, ainsi que sur l'importance d'intégrer leurs voix et leurs points de vue dans les travaux de la Convention. L'après-midi, la Grande commission (GC) a débattu du Cadre stratégique de la Convention, des tempêtes de sable et de poussière (TSP), ainsi que des pâturages et des éleveurs. Des groupes de contact se sont réunis tout au long de la journée pour discuter, entre autres, du budget, des migrations, de l'engagement du secteur privé, de la sécheresse, du renforcement des capacités, du partage des connaissances et du futur programme de travail de l'Interface science-politique (ISP).

Séance plénière de la COP

Élection du bureau : la présidente de la COP, Batmunkh Battsetseg, a annoncé l'élection d'Ulfat Machanov (Azerbaïdjan) et de Biljana Kilibarda (Monténégro) en tant que vice-présidents du groupe des pays d'Europe de l'Est, ainsi que de Karomo Browne (Saint-Vincent-et-les-Grenadines) en tant que rapporteur de la COP 17.

Séance de dialogue ouvert

Dans son allocution d'ouverture, la secrétaire exécutive de la CNULCD, Yasmine Fouad, a souligné que la participation de plus de 3 000 représentants de la société civile à la COP 17 démontre leur importance pour faire avancer la Convention grâce à leurs expériences vécues, à leurs savoirs locaux et traditionnels, ainsi qu'à leur expertise. Elle a insisté sur le rôle de la société civile pour relier l'ambition mondiale de la Convention à la restauration des terres et à la résilience face à la sécheresse.

La présidente de la COP 17, Battsetseg, a souligné qu'une restauration efficace des terres doit s'appuyer sur les connaissances et les expériences des communautés locales et des peuples autochtones, avec le soutien de la science, de l'innovation et d'un financement durable. Elle a appelé à une coopération étroite entre les gouvernements, les organisations internationales,

le secteur privé, le monde universitaire, la société civile et les communautés locales afin de traduire les engagements mondiaux en actions concrètes.

Table ronde : Ellen Otaru-Okoedion, de l'Association des journalistes environnementaux de Tanzanie, a animé la table ronde. Dans son introduction, elle a souligné que la restauration des pâturages dégradés constituait à la fois une nécessité environnementale et une opportunité économique.

Dans son discours liminaire, Matti Goldberg, du Woodwell Climate Research Center, a insisté sur la nécessité de jeter des ponts entre la CNULCD et les communautés pastorales dans les domaines suivants : les connaissances, en mettant en relation les organisations internationales et la communauté scientifique avec les savoirs et les pratiques des éleveurs ; le financement, en reliant les fonds et les mécanismes de marché aux diverses économies locales des éleveurs ; et les cadres d'action, en intégrant les objectifs de neutralité en matière de dégradation des terres (NDT) aux initiatives conçues par les éleveurs et menées par les communautés.

Constatant que moins de 1 % des financements mondiaux consacrés au climat et à la restauration parviennent aux communautés pastorales, Basele Stephen Galgesa, de la Pastoralist Goals Foundation, a appelé à un accès direct au financement, à la garantie des droits fonciers et de mobilité, ainsi qu'au soutien des savoirs autochtones et locaux.

Garima Rajpal, de l'initiative ClimAct, a insisté sur la nécessité de passer d'une approche consistant à considérer les éleveurs comme des « bénéficiaires vulnérables » à celle de les considérer comme des « partenaires de la restauration des terres » : en reconnaissant leurs paysages ; en garantissant leur mobilité ; en mettant en œuvre les droits existants ; en investissant dans les communautés ; et en associant les éleveurs aux prises de décision.

Tatiana Blanco Quiroga, de l'équipe Uru Uru (Bolivie), a exposé les impacts de l'exploitation minière dans sa région et expliqué comment le recours aux savoirs traditionnels et aux solutions locales fondées sur la nature (SfN) a permis d'améliorer la qualité de l'eau et de restaurer les terres.

Hanieh Moghani, du Centre pour le développement durable et l'environnement, a appelé à la création d'espaces sûrs, légitimes et auto-organisés garantissant une participation pleine et effective à la Convention. Elle a insisté sur la nécessité d'un financement accessible, souple et adapté aux pratiques définies par les communautés, exempt de toute discrimination, de sanctions et de mesures coercitives unilatérales.

Laurie Marker, directrice exécutive du Cheetah Conservation Fund, a souligné l'importance de la conservation communautaire et a appelé à soutenir les certifications de gestion responsable des écosystèmes qui associent une gestion responsable des terres au financement et à la reconnaissance publique.

Anders Oskal, secrétaire général de l'Association mondiale des éleveurs de rennes, a présenté [l'Appel à l'action des éleveurs du monde entier et des éleveurs autochtones](#), fruit du Rassemblement mondial des éleveurs qui s'est tenu à Oulan-Bator avant la COP.

Dialogue : L'UE, le BRÉSIL, le PÉROU, l'AUSTRALIE, le YÉMEN, l'URUGUAY et le ZIMBABWE ont salué le travail des organisations de la société civile (OSC) pour faire avancer la mise en œuvre de la Convention et ont exprimé leur soutien au maintien du point de l'ordre du jour consacré à la participation des OSC. Le SÉNÉGAL et la GUINÉE ÉQUATORIALE ont mis en avant le rôle des OSC pour faire entendre la voix des communautés vulnérables dans les négociations internationales. Le BRÉSIL a en outre suggéré que les discussions sur le mandat de participation des OSC se poursuivent dans le cadre de sessions de dialogue ouvertes si ce point ne pouvait être adopté dans l'ordre du jour de la COP 17.

La CHINE a reconnu que les OSC jouent un rôle essentiel en aidant les Parties à faire progresser la mise en œuvre de la Convention, mais a souligné que la Convention est dirigée par les Parties, que les groupes de contact doivent être menés par les Parties et que les voix des OSC peuvent être entendues par l'intermédiaire des délégations.

L'ARMÉNIE a souligné l'importance des pâturages et des éleveurs pour la conservation de la biodiversité et a appelé à un financement accru de la gestion durable des terres (GDT). L'IRAK a appelé à ce que les solutions fondées sur la nature (SfN) soutiennent la restauration des forêts et des écosystèmes vulnérables, en plus du transfert de technologies vers les communautés rurales.

Le TURKMÉNISTAN a regretté l'absence d'interactions entre les scientifiques et les éleveurs et a souligné l'importance de forger ces alliances.

Le BUREAU DU HAUT-COMMISSAIRE AUX DROITS HUMAINS et ONU FEMMES ont souligné l'importance d'une approche des droits humains tenant compte de la dimension de genre et ont appelé à une protection accrue des défenseurs des droits humains liés à l'environnement, tout en faisant progresser la gestion durable des terres et la gestion responsable des terres.

La SOCIÉTÉ CIVILE a souligné, entre autres, l'importance pour les Parties d'adhérer à l'Appel à l'action mondial des éleveurs et des éleveurs autochtones. Elle a en outre appelé à la création d'un groupe de travail des éleveurs, en plus des groupes de travail des peuples autochtones et des communautés locales.

En réponse aux Parties et aux observateurs, les intervenants ont souligné l'importance du leadership des femmes et des jeunes et ont appelé à un soutien financier accru et plus direct en faveur des éleveurs.

La table ronde s'est conclue par plusieurs recommandations : renforcer la reconnaissance du pastoralisme et de la mobilité en tant qu'outils de lutte contre la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse (DDTS) ; garantir les droits fonciers des peuples autochtones, des communautés locales, des femmes et des jeunes ; étendre la prise en compte de la dimension de genre au-delà des cadres de communication pour l'intégrer à l'ensemble du

cycle politique ; financer la restauration des pâturages par le biais d'initiatives communautaires ; et relier les mécanismes science-politique aux systèmes de savoirs autochtones et traditionnels.

Grande Commission

Renforcer la mise en œuvre de la Convention et de son Cadre stratégique 2018-2030 : Le Secrétariat a présenté le document [\(ICCD/COP\(17\)/5\)](#).

La CHINE a déclaré qu'il était essentiel, dans les dernières années du Cadre stratégique, de prendre en compte les besoins des pays et de soutenir le renforcement des capacités, le partage d'informations et la coordination afin de garantir une mise en œuvre adaptée aux réalités nationales.

L'UE a noté que les points focaux nationaux (PFN) et les correspondants pour la science et la technologie (CST) constituent l'épine dorsale des efforts de mise en œuvre des Parties. Elle a appelé à une approche de la mise en œuvre impliquant l'ensemble de la société, y compris le secteur privé et la société civile, et a demandé que l'expertise scientifique soit intégrée à la Convention grâce à une collaboration entre les PFN et le CST.

Le BANGLADESH a salué la recommandation concernant les rôles et responsabilités des PFN et a souligné l'importance de mandats institutionnels clairs et d'un mécanisme de coordination solide entre les PFN et le Comité de la science et de la technologie (CST). Le BOTSWANA a souligné que l'appropriation de la mise en œuvre par les gouvernements, avec le soutien de partenaires tels que l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Fonds pour l'environnement mondial, permet de créer un environnement propice à l'action.

LA SOCIÉTÉ CIVILE ET LES PEUPLES AUTOCHTONES ont déclaré que la voie de mise en œuvre doit reconnaître les communautés locales comme des partenaires, et non pas simplement comme des bénéficiaires, renforcer le rôle des jeunes dans la mise en œuvre et la prise de décision, et placer l'égalité des genres au centre des préoccupations.

Tempêtes de sable et de poussière : Le Secrétariat a présenté le document [\(ICCD/COP\(17\)/9\)](#).

Les Parties ont salué la mise à jour du dispositif d'outils sur les tempêtes de sable et de poussière (TSP) ainsi que l'élaboration de l'Initiative mondiale de mise en œuvre pour les TSP. Soulignant le caractère transfrontalier des TSP, nombreux sont ceux qui ont appelé à une coopération régionale et internationale pour gérer les sources de ces phénomènes.

L'Algérie, au nom du GROUPE AFRICAIN, a souligné l'importance du nouveau module de détection des sources et, avec l'IRAN, a appelé à un renforcement des systèmes de surveillance, de prévision et d'alerte précoce.

Le CHILI a insisté sur la nécessité de relier les systèmes de surveillance, de prévision et d'alerte précoce à une coordination internationale efficace et à des mesures anticipatives. L'UE a souligné que les solutions fondées sur la nature (SfN) et la gestion durable des terres et de l'eau peuvent jouer un rôle majeur dans l'atténuation des effets négatifs des TSP, ainsi que dans l'adaptation à ces derniers et le renforcement de la résilience face à eux.

Pour lutter contre les TSP, la CHINE a recommandé de renforcer la surveillance des poussières, d'intégrer des mesures de stabilisation et de restauration dans les politiques de gestion des terres, et de renforcer les capacités locales à l'aide des nouvelles

technologies. La RÉPUBLIQUE DE CORÉE a appelé à une coopération interrégionale et infra-régionale en matière de surveillance et de gestion des sources.

Le MAROC, la TURQUIE, le SOUDAN, le YÉMEN, la LIBYE et l'IRAK ont insisté sur l'amélioration de la surveillance, du renforcement des capacités et de la restauration des sols. La SYRIE a appelé à la coopération en matière de gestion des données. L'AFRIQUE DU SUD s'est félicitée de l'utilisation de nouvelles technologies de surveillance et de détection, mais a souligné la nécessité de les compléter par des observations au sol. La GUYANE a appelé à un soutien accru aux régions réceptrices.

La MONGOLIE a exposé les effets des TSP sur l'agriculture, soulignant que les coûts sont supportés par les communautés rurales. Le TADJIKISTAN a appelé à un accroissement des investissements et au renforcement de la recherche scientifique.

Le PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT (PNUE) a appelé à un soutien plus coordonné aux pays, à des indicateurs et des rapports compatibles, ainsi qu'à un meilleur alignement entre le financement et le renforcement des capacités. Notant que le secteur agricole figure parmi les plus touchés par les TSP, la FAO a souligné que la restauration des terres agricoles dégradées constitue l'une des voies les plus efficaces pour atténuer les sources et les impacts des TSP.

LA SOCIÉTÉ CIVILE ET LES PEUPLES AUTOCHTONES ont appelé les Parties à placer les communautés vulnérables au cœur de la mise en œuvre en tant que détenteurs de connaissances, générateurs de données et co-concepteurs des systèmes d'intervention.

Pâturages et éleveurs : Le Secrétariat a présenté le document ([ICCD/COP\(17\)/10](#)).

Le CHILI a appelé à des synergies avec les Conventions de Rio et la Convention de Ramsar et, avec la RÉPUBLIQUE DE CORÉE, a souligné que le pastoralisme faisait partie intégrante des systèmes alimentaires résilients.

L'URUGUAY, OMAN, la MONGOLIE, l'OUZBÉKISTAN, l'UE, le GROUPE AFRICAIN, l'UNION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE (UICN) et le PNUE ont noté que la conservation des pâturages contribue à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) ainsi qu'aux contributions déterminées au niveau national (CDN) au titre de l'Accord de Paris et du Cadre mondial de Kunming-Montréal pour la biodiversité, et ont appelé à renforcer les synergies. L'URUGUAY a également ajouté la résilience face à la sécheresse et la sécurité de l'eau comme synergies supplémentaires.

De nombreux acteurs, dont le MAROC, l'ALGÉRIE, le BÉNIN, l'UICN et le PNUE, ont apporté leur soutien à l'Initiative phare sur les pâturages et à ses trois volets : connaissances, investissements et institutions.

Le GROUPE AFRICAIN, la RÉPUBLIQUE DE CORÉE, le ZIMBABWE, l'IRAK et le CAMBODGE ont appelé à renforcer la recherche scientifique, le suivi et les données, ainsi qu'à apporter un soutien financier durable. Le BRÉSIL a mis l'accent sur la coopération scientifique ainsi que sur le développement et la diffusion des technologies. L'OUZBÉKISTAN a insisté sur les partenariats public-privé.

La CHINE, l'UE et le ZIMBABWE ont pris note des réalisations de l'Année internationale des pâturages et des éleveurs. La CHINE a également apporté son soutien à l'instauration d'une Journée internationale des pâturages et des éleveurs, comme proposé par le Groupe asiatique.

Le SOUDAN a appelé à la résolution des conflits liés aux pâturages, les éleveurs se déplaçant d'un endroit à un autre, souvent au-delà des frontières nationales. Le ZIMBABWE et l'ARABIE SAOUDITE ont déclaré que la préservation des forêts et des arbres aux abords des pâturages était essentielle à leur gestion. Le BÉNIN a déclaré que les pâturages constituaient un pilier de la résilience des écosystèmes et de la sécurité alimentaire.

Le CHILI a souligné l'importance de renforcer les moyens de subsistance des populations dépendantes des pâturages. La MONGOLIE a appelé à une participation significative des éleveurs. Le TADJIKISTAN et le BHOUTAN ont appelé à l'implication des jeunes.

L'AFRIQUE DU SUD a plaidé en faveur de stratégies nationales et de la mise en œuvre d'une gestion durable des pâturages, le YÉMEN soulignant que les questions de régime foncier et de propriété foncière privée constituaient des obstacles. Le BHOUTAN a souligné que les pâturages ne sont pas seulement des zones de pâturage, mais des paysages vivants qui soutiennent des cultures uniques et des communautés montagnardes. La SYRIE a appelé à la préservation des traditions pastorales locales, des terres et des savoirs.

Le PÉROU a appelé à une collaboration avec les Parties, les organisations internationales, la société civile et d'autres acteurs afin de garantir que les résultats de la COP 17 portent leurs fruits.

Le CENTRE INTERNATIONAL POUR LE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ DES MONTAGNES a appelé à faire du régime foncier le fondement de la santé des pâturages, à protéger la mobilité des éleveurs et à lier la restauration des pâturages aux droits.

La FAO a appelé à des approches holistiques centrées sur les éleveurs, respectant leurs droits, et a souligné l'importance des partenariats. Le PNUE a déclaré que la participation des éleveurs, des peuples autochtones et des communautés locales est essentielle pour la sécurité alimentaire.

L'ORGANISATION ARABE POUR LE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE a souligné la nécessité de mener des actions de sensibilisation. Le CGIAR s'est félicité des partenariats public-privé, de la sécurité foncière et de la collaboration avec toutes les communautés en tant que leaders.

La SOCIÉTÉ CIVILE a appelé les Parties à mettre en œuvre les droits des éleveurs à la terre et à la mobilité, à développer des données sur le régime foncier et des systèmes de suivi, à recadrer la NDT en fonction des droits des éleveurs, et à veiller à ce que toute tentative de restauration et de conservation soit menée conformément à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales.

Groupes de contact

CST : Dans la matinée, les délégués ont entamé la première lecture du projet de décision sur **le fonctionnement futur de l'ISP**. Une délégation a proposé de réexaminer les procédures de l'ISP élaborées par le Bureau du CST et figurant dans le document

du Secrétariat ([ICCD/COP\(17\)/CST/5](#)), arguant que cela était prévu par la [décision 20/COP.16](#). Comme d'autres délégations devaient encore examiner ces procédures, le modérateur a ajourné les négociations. Les discussions se sont poursuivies dans l'après-midi, axées sur le contrôle intergouvernemental des travaux techniques de l'ISP.

Concernant le projet de décision sur **le partage des connaissances, le transfert de technologies et l'innovation**, les discussions ont porté sur le rôle des différents groupes de Parties dans la facilitation du transfert de connaissances et de technologies sur la base du principe de responsabilités communes mais différenciées, ainsi que sur l'intégration des savoirs autochtones et locaux dans la mise à l'échelle des innovations. Concernant un paragraphe sur la soumission de cas de bonnes pratiques pertinentes visant à renforcer la base de connaissances sur la gestion durable des terres (GDT) et à permettre une mise en œuvre coordonnée et fondée sur des données probantes, un pays a demandé la suppression de la référence aux Conventions de Rio. Les délibérations sur l'intelligence artificielle (IA) ont porté sur le rôle de l'IA dans la lutte contre la désertification, la dégradation des terres, et la sécheresse (DDTS) et la promotion de la GDT, notamment pour ce qui concerne les risques liés à l'IA.

Lors de l'examen du projet de décision sur **la planification en matière d'aridité et de sécheresse**, les délégués ne sont pas allés au-delà des paragraphes du préambule. Les débats se sont poursuivis sur la formulation des références aux autres Conventions de Rio, au Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe et à d'autres organisations internationales. Après le déjeuner, les discussions ont été ajournées en raison des consultations en cours menées par la Présidence concernant les points bloqués de l'ordre du jour de la COP, qui sont liés à plusieurs paragraphes du projet.

GC : Dans la matinée, le groupe de contact de la GC sur les autres questions s'est réuni pour examiner le projet de décision sur **les migrations**. Concernant les paragraphes du préambule, les Parties ont notamment débattu : du libellé proposé sur la nature multidimensionnelle de la mobilité humaine ; de l'opportunité de mentionner les organisations des Nations unies compétentes en matière de migration, ainsi que d'autres initiatives internationales et régionales ; et d'une proposition d'une Partie visant à mentionner le rôle des communautés de la diaspora dans le soutien au développement territorial durable.

Concernant les paragraphes du dispositif, certaines Parties ont proposé de supprimer les alinéas faisant référence : à investissements responsables et durables du secteur privé dans la gestion durable des terres et de l'eau ; à l'intégration des considérations relatives aux déplacements de population et à la mobilité humaine dans les programmes d'action nationaux de lutte contre la DDTS ; et au renforcement des systèmes d'alerte précoce, de la préparation à la sécheresse et des cadres d'action anticipative pour identifier les zones à risque.

Après le déjeuner, les délégués ont examiné le projet de décision sur **l'engagement du secteur privé**. Concernant un paragraphe appelant les Parties à collaborer avec le secteur privé dans la mise en œuvre de la Convention, le groupe a débattu de la question de savoir si cela devait se faire sous

la direction des gouvernements nationaux. Les délégués ont également débattu, entre autres, de l'opportunité d'inclure des garanties environnementales et sociales lors du « renforcement des conditions réglementaires favorables » aux contributions du secteur privé. Les discussions se poursuivront vendredi.

Dans la soirée, le groupe de contact est revenu sur la question de **la sécheresse** et a examiné le nouveau texte élaboré par le modérateur. Les Parties ont proposé des formulations alternatives pour la plupart des paragraphes afin de trouver un terrain d'entente. Les délégués ont débattu pour savoir si la sécheresse constituait un défi mondial dont l'intensité ne cesse de croître sur tous les continents, ou s'il s'agissait d'un phénomène local se produisant à l'échelle mondiale et s'intensifiant dans certaines régions. Une délégation, contestée par plusieurs autres, a suggéré de préciser que la responsabilité de la préparation à la sécheresse incombait avant tout aux gouvernements nationaux. Les discussions se sont poursuivies jusqu'à tard dans la nuit.

CRIC : Les Parties se sont réunies dans la soirée pour examiner le projet de décision sur **le renforcement des capacités**. Elles ont débattu de l'opportunité d'inclure des références spécifiques à la collaboration avec, entre autres, l'Initiative mondiale pour les terres du Groupe des 20 et l'Alliance internationale pour la résilience face à la sécheresse, afin de renforcer le renforcement des capacités et la coopération technique fondés sur le partenariat. Une Partie a demandé la suppression de ces références et a préféré que le texte mentionne simplement les « initiatives pertinentes ». Les Parties ont également longuement débattu de l'utilisation responsable de l'IA, un groupe de Parties suggérant de faire référence à une IA fiable, éthique, centrée sur l'humain, certifiée et transparente. Certaines Parties ont émis des réserves, s'interrogeant sur ce à quoi ressemblerait une IA fiable et transparente et sur les acteurs qui participeraient à ce processus de certification.

Dans les couloirs

Au cours des discussions de la GC sur les pâturages et les éleveurs, il est rapidement apparu qu'il s'agissait là d'un sujet propice aux synergies. Les délégations ont soutenu la nécessité d'investir dans les pâturages, soulignant que la conservation et la gestion durable des pâturages apportent des avantages pour le climat, la conservation de la biodiversité, la sécurité alimentaire et la réalisation de l'objectif NDT. De plus, comme beaucoup l'ont souligné, il s'agit d'une question de moyens de subsistance. Comme l'a fait remarquer un représentant de la société civile, la CNULCD porte sur le bien-être des êtres humains et des communautés, « et pas seulement sur des indicateurs et des rapports ». Dans cette optique, les Parties comme les observateurs ont rendu hommage aux peuples autochtones, aux communautés locales, aux femmes et aux jeunes, qui dépendent des pâturages pour assurer leurs moyens de subsistance, préserver leurs cultures et renforcer leur résilience.

Les Parties ont exprimé un large consensus sur bien de sujets, ce qui a conduit un participant à déclarer que ce niveau de soutien était « encourageant ». Toutefois, comme l'a fait remarquer un autre, le véritable enjeu des négociations à venir sera de savoir si les Parties apporteront le soutien financier nécessaire pour garantir que la décision relative aux pâturages et aux éleveurs puisse effectivement être mise en œuvre.